

Communiqué

Le 15 février 1995

N° 27

M. MacLAREN PUBLIE LA STRATÉGIE D'EXPORTATION DU CANADA POUR 1995-1996

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a publié aujourd'hui la Stratégie d'exportation du Canada pour 1995-1996. Le document, intitulé *Plan de promotion du commerce extérieur* (PPCE), expose les stratégies et activités du gouvernement pour appuyer la promotion du commerce international.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est chargé de préparer le PPCE en association avec Industrie Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les provinces et l'industrie. Le Plan reflète le consensus des divers partenaires à l'issue d'un processus de consultation mené pendant toute l'année.

« Ce Plan est plus qu'un document; il est le résultat d'un processus qui permet au gouvernement d'exécuter de façon plus efficace et mieux focalisée les stratégies et activités canadiennes de promotion des exportations, a déclaré M. MacLaren. Il aide par ailleurs le secteur privé à influencer l'élaboration de ces stratégies et à s'associer aux activités proposées. »

Le PPCE vise à établir un meilleur rapport entre la demande mondiale et l'offre canadienne. Il établit aussi des liens entre la promotion du commerce, la politique commerciale, le développement des investissements et le transfert de technologie, qui sont tous essentiels au succès du Canada sur les marchés étrangers.

« Les Canadiens doivent rechercher et décrocher de nouveaux contrats sur les marchés du monde. Notre prospérité et notre niveau de vie dépendent de notre capacité de vendre des produits et services concurrentiels à l'étranger, d'attirer des investissements étrangers et d'acquérir des technologies étrangères de pointe », a ajouté M. MacLaren.

Les priorités définies dans le PPCE sont basées sur les quatre grands objectifs suivants : diversifier les relations



commerciales, technologiques et financières du Canada pour leur faire déborder nos marchés traditionnels; établir des partenariats plus solides avec le secteur privé; encourager un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises canadiennes à s'engager dans le commerce extérieur; et améliorer la coordination des activités et programmes fédéraux et provinciaux visant la promotion du commerce international.

Les documents du PPCE se composent de trois éléments : un aperçu, une série de stratégies sectorielles, et des listes d'activités internationales prévues pour chaque secteur.

« Le PPCE n'est pas un document statique. C'est un processus dynamique et permanent qui tire sa force et sa valeur de l'apport du secteur privé et des provinces, a ajouté M. MacLaren. Il ne vaut que ce que vaut cet apport. C'est pourquoi j'invite les gens d'affaires à nous transmettre leurs observations sur les plans et priorités qui y sont esquissés. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Des exemplaires de l'Aperçu du *Plan de promotion du commerce extérieur* ou des *Stratégies sectorielles* peuvent être obtenus auprès de :

L'InfoCentre
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
1-800-267-8376

Document d'information

STRATÉGIE D'EXPORTATION DU CANADA POUR 1995-1996

Le *Plan de promotion du commerce extérieur* (PPCE) vise à élaborer et à coordonner les stratégies, priorités et activités du gouvernement fédéral pour la promotion du commerce international en association avec les provinces et le secteur privé. Le PPCE, qui est publié chaque année, représente le consensus gouvernement-industrie sur les priorités à adopter pour promouvoir le commerce international.

LE PPCE SERT DEUX FINS

- **C'est un outil pour les milieux d'affaires** : Le PPCE fournit un mécanisme permettant aux sociétés d'influencer les stratégies et priorités du gouvernement en matière de promotion du commerce international. Il peut aussi aider les entreprises à mettre au point leurs propres stratégies internationales.

L'Aperçu renseigne concrètement les sociétés sur la politique et les priorités régionales du gouvernement en matière de commerce international.

Les stratégies sectorielles fournissent des renseignements détaillés sur les priorités commerciales dans chacun des 23 grands secteurs industriels, ainsi que les noms et les coordonnées des personnes à contacter. Les listes d'activités sectorielles accompagnant les stratégies comprennent aussi les noms et les coordonnées de personnes à contacter, des dates et de brèves descriptions des activités. Les sociétés intéressées par une activité donnée peuvent donc en prendre connaissance avant sa tenue et communiquer avec la personne indiquée pour obtenir plus de renseignements.

- **C'est un outil pour le gouvernement** : Le PPCE axe les stratégies gouvernementales de promotion du commerce sur les marchés qui offrent les meilleures possibilités d'exportation. Il réduit aussi le chevauchement et le double emploi entre les gouvernements et améliore l'efficacité des initiatives internationales du gouvernement.

LE PPCE SE COMPOSE DE TROIS ÉLÉMENTS

- **L'Aperçu** : L'Aperçu du PPCE définit le contexte général des stratégies sectorielles décrites en détail dans le Plan. Il comporte quatre volets : un *Exposé stratégique* qui résume la politique commerciale du gouvernement et ses objectifs relatifs à la promotion du commerce international; un *Aperçu par région géographique* qui présente, pour chaque région,

les débouchés, les défis à relever et les priorités; une liste d'**Activités intersectorielles** devant favoriser la promotion du commerce international; et les adresses des **Centres des services aux entreprises du Canada**.

- ▣ **Les stratégies sectorielles** : La principale partie du Plan comprend 23 profils sectoriels détaillant comment le gouvernement compte soutenir les efforts de l'industrie pour profiter des possibilités offertes à l'échelle mondiale en matière de commerce, de technologie et d'investissements. Chaque stratégie, qui résulte de consultations étroites avec le secteur privé, résume, pour le secteur étudié, l'ordre de priorité à suivre pour accroître le commerce international.

- ▣ **Les activités internationales** : Une liste d'activités internationales accompagne chaque stratégie sectorielle. Ces listes résultent de consultations entre le gouvernement et l'industrie, et l'on y trouve les activités précises que les gouvernements comptent parrainer pour appuyer chaque stratégie. On encourage les sociétés canadiennes à participer à ces activités et à communiquer avec le ministère ou l'organisme indiqué pour obtenir plus de renseignements.